Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20251204-2025_151-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 04 décembre 2025

Le Conseil communautaire a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour et d'une note de synthèse pour chaque sujet, adressés le 21 novembre 2025, soit six jours francs avant la séance.

Le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté, légalement convoqué s'est réuni le jeudi 4 décembre 2025 à la maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal à Guichen, sous la présidence de M. Thierry BEAUJOUAN, Président.

Présents :
Sylvie AGAESSE, Thierry BEAUJOUAN, Patrick BERTIN, Laurence BIENNE, Marie-Claire BRAULT, Dominique DELAMARRE, Marcel DIVET, Joël GARCIA, Pascal GUERRO, Jean-Yves INIZAN, Evelyne LEFEUVRE, Yannick LEGOURD, Christian LEPRÊTRE, Jean-Marc MALDONADO, Roger MORAZIN, Michèle MOTEL, Thérèse PLANCHENAULT, Hugues RAFFEGEAU, Florence RIGAUD, Lucie SAEZ, Philippe SALAÜN, Joël SIELLER, Jean SZOT, Mickaël TANGUY, Pascale THEZE, Jean-Claude TROCHET, Françoise UGUET.

Pouvoirs :
Valérie DUVAL donne pouvoir à Christian LEPRÊTRE
Véronique LE DUC donne pouvoir à Dominique DELAMARRE
Xavier LEMEUNIER donne pouvoir à Marie-Claire BRAULT
Pierre-Yves REBOUX donne pouvoir à Jean-Claude TROCHET
Norbert SAULNIER donne pouvoir à Sylvie AGAESSE

Absents excusés :
Emilie BERNARDIN-CORBES, Emilie BOUCHARD, Isabelle BRANTONNE, Moïse DJOKO-KOUAM, Séverine GRIMAULT, Madeleine GUILLONNET, Frédéric GUILLOUËT, Maryline LAIR, Jacques LARRAY, Didier LE CHENECHAL, Jean-Philippe MEHU, José MERCIER, Marie-Thérèse MONVOISIN, Magali POISSON-VANNIER, Thierry PRESSARD, Christophe RICAUD, Aurélie SAULNIER, Nicolas TEXIER, Hermine TOFFOLETTI, Christophe VERON.

Secrétaire de séance : Dominique DELAMARRE

Nombre de délégués : En exercice : 52 Présents : 27 Pouvoirs : 5 Absents excusés : 20	Délibération n°2025-06-151 Prolongation résidence petite enfance d'Icidence

Depuis 2016, Vallons de Haute Bretagne Communauté a mis en place une programmation itinérante de spectacles vivants, en partenariat avec les communes et les acteurs du territoire.

Dans la continuité de ces projets de partenariats, toujours avec l'objectif de développer l'offre culturelle itinérante sur le territoire et favoriser l'accès du plus grand nombre aux pratiques artistiques et culturelles, la communauté de communes a souhaité créer un nouveau projet de résidence d'artistes en 2024 et 2025, à destination spécifiquement de la petite enfance (0-4 ans).

Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20251204-2025_151-DE

Pour rappel, une résidence d'artistes a pour objet :

- La création de nouveaux spectacles
- La programmation de spectacles sur le territoire
- La mise en place d'actions culturelles (rencontres avec les artistes, ateliers de création, découverte des métiers artistiques etc.)

Ainsi, le service du Relais Petite Enfance en partenariat avec le service Culturel de VHBC, ont étudié la faisabilité d'un tel projet, identifié les partenaires, les compagnies, les financements, en lien avec le Département. Suite à l'appel à projets ainsi lancé, la compagnie D'ICIDENCE a ainsi été retenue.

Ce projet a eu pour intérêt de promouvoir et soutenir l'implantation d'une nouvelle compagnie sur le territoire et a répondu au souhait du service petite enfance de travailler sur un projet d'accès à la culture pour les tous petits, au bénéfice de l'ensemble des acteurs de la petite enfance sur le territoire.

La première année de résidence a donc été consacrée à la phase de recherche et d'expérimentation artistique. Les artistes ont proposé, en collaboration avec les animatrices du RPE, des ateliers d'éveil à la danse et à la musique permettant de tester des chorégraphies, des chansons et des éléments de scénario directement auprès du jeune public.

Ces temps de partage ont permis d'affiner la direction artistique du projet tout en développant un dialogue concret entre les artistes et le public visé.

La deuxième année a été axée sur la finalisation du scénario, le travail d'interprétation et la mise en scène du spectacle.

En cette fin d'année 2025, la compagnie prépare une tournée sur les communes de VHBC, afin de présenter le résultat de deux années de résidence. Une dizaine de représentations est programmée entre novembre et décembre 2025.

Tout au long de la résidence, les artistes se sont pleinement intégrées dans la vie du territoire, en participant à divers temps de rencontre organisés par le RPE de VHBC. Ces moments ont favorisé des échanges nourris avec les assistantes maternelles, les parents et les animatrices encadrantes.

Lors de certains temps de rencontre, notamment au cours de lectures partagées, est née l'idée de concevoir un livre inspiré du spectacle "Bocal", retraçant son histoire et ses thématiques. Ce projet complémentaire permettrait de poursuivre ce partenariat mais aussi laisser une trace tangible du travail accompli.

Ainsi, la compagnie D'iCidence et les services du RPE proposent de créer deux supports complémentaires grâce à une année de prolongation du dispositif :

- Un livre illustré racontant l'histoire du spectacle "Bocal" ;
- Un livre géant destiné au RPE et au réseau des médiathèques de VHBC, conçu comme outil d'animation, d'exposition et de médiation culturelle à destination des tout-petits et des familles.

La prolongation de cette résidence devrait de nouveau bénéficier du soutien financier du Département dans les mêmes conditions le dispositif de résidences mission classique, à savoir abondement de 100% de l'enveloppe allouée par VHBC.

Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20251204-2025_151-DE

En l'occurrence, le budget proposé par VHBC pour le soutien à cette résidence-mission reste de 6000€ pour une année, répartis entre les services RPE et culturel, selon les modalités de versement prévus dans l'avenant joint.

Notons que si le Département ne parvient pas à lever les fonds nécessaires, la compagnie et les services RPE ont convenu que seul le livre géant destiné à VHBC serait réalisé.

Avis de la commission : favorable en date du 16/10/2025
Avis du Bureau : favorable

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'approuver le projet de prolongation de la résidence mission petite enfance avec la compagnie d'Icidence pour une année complémentaire**

- **D'autoriser le Président à signer l'avenant joint ;**

- **D'assurer que les crédits nécessaires sont bien prévus au budget.**

Annexes obligatoires :
N° 30 : Avenant à la convention.
N° 31 : Dossier technique

Conformément à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, cet acte est rendu exécutoire après l'affichage effectué le 12 décembre 2025.
Envoi en Préfecture indiqué sur la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Thierry BEAUJOUAN,



Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20251204-2025_151-DE